

Compte-rendu du conseil municipal du 3 septembre 2018

Présents: TOUREL Jean-Luc, THERAUBE Chantal, MOZZATTI Albert, ROBERT Jean-Paul, CARRIER Martine, BISCAREL Nicole, GROS Franck, MARCHAL Yannick, MERLE Patrice, MORSELLI Daniel, POUGET-TIRION Dominique, QUERE Brigitte, LEVECQUE Jean-Luc

Procurations : CORRAO Aurélie donne pouvoir à ROBERT Jean-Paul, GERMAIN Marjorie donne pouvoir à CARRIER Martine, DE BESSA MARTINS Rémy donne pouvoir à THERAUBE Chantal, AREVALO Mireille donne pouvoir à MERLE Patrice

Absents : OBRY Xavier, BOISSIN Eric

Elue secrétaire de séance : THERAUBE Chantal

Délibérations

1. Annulation de la délibération n° 2018070304 du 3 juillet 2018.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que suite à la délibération n° 2018070304 prise le 3 juillet dernier, Monsieur MORSELLI a déposé au tribunal administratif une requête en annulation.

Afin d'éviter tout contentieux, le maire propose au conseil municipal d'annuler la délibération sachant tout de même qu'elle avait été votée à 16 voix pour et 1 voix contre et ce dans l'intérêt de la commune.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à 15 voix pour et 2 ne prenant pas part au vote (LEVECQUE Jean-Luc, MORSELLI Daniel) autorise le maire à annuler cette délibération.

2. Création d'un poste de technicien territorial

Il s'agit de la promotion interne d'un agent après avis de la commission administrative paritaire du 29 juin 2018 du CDG 07, en application des lois et règlements de la fonction publique territoriale régissant le statut particulier du présent emploi.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à 15 voix pour, 1 abstention (MORSELLI Daniel) et 1 ne prenant pas part au vote (LEVECQUE Jean-Luc) autorise le maire à créer à compter du 1^{er} octobre 2018 un poste de technicien (catégorie B), de 35 heures hebdomadaires.

Conseil municipal clos à 18h40.

